

24 janvier 2012

12.103

Interpellation des groupes socialiste et PopVertsSol**Quelle stratégie pour l'emploi dans le canton de Neuchâtel?**

Ce début d'année 2012 a démontré quelques signes particulièrement inquiétants sur le plan de l'emploi dans notre canton. Les annonces liées à l'incertitude de l'avenir de Petroplus et aux diverses délocalisations d'entreprises horlogères jusqu'ici sises dans les Montagnes neuchâteloises font entrevoir la possible perte de plusieurs centaines de places de travail sur le canton de Neuchâtel.

Si toutes ces situations sont liées à des circonstances différentes, reste que cela pose la question de la marge de manœuvre cantonale dans de telles situations, et aux types de mesures entreprises afin de soutenir l'emploi dans notre canton.

Dans le cas plus spécifique de Petroplus, qui concerne à lui seul 260 emplois, on remarque que les ministres européens concernés se sont activement engagés notamment en interpellant les organismes bancaires qui sont à l'origine du blocage des lignes budgétaires du groupe zougais. Le départ de cette entreprise, certes pétrolière mais qui concerne 260 emplois, serait dramatique pour les collaborateurs concernés auxquels notre autorité doit apporter son soutien, mais aussi pour la région de l'Entre-deux-Lacs. Malheureusement, à l'heure d'écrire ce texte le spectre de la faillite semble se préciser, et il est important de pouvoir prévoir la suite.

Cela nous amène à interpellier le Conseil d'Etat sur les questions suivantes:

Le Conseil d'Etat peut-il nous dire si, dans le dossier Petroplus, il a pris contact avec ses homologues européens et s'il a collaboré avec la Confédération, qui se doit également d'assumer sa part de responsabilité, dans ce dossier épineux? Le Conseil d'Etat s'est-il également engagé directement dans les discussions avec les banques?

D'autre part, et de manière générale, le Conseil d'Etat peut-il nous dire s'il a mis sur pied des axes de travail permettant de sauvegarder, développer et diversifier l'emploi dans notre canton? Soutient-il les communes dans leurs démarches? A-t-il émis des mesures afin d'éviter que certaines régions ne restent sinistrées suite à la fermeture d'une entreprise?

L'urgence est demandée.

Signataires: S. Locatelli, A. Houlmann, M. Debély, M. Docourt Ducommun, C. Fischer, M. Béguelin, B. Goumaz, B. Hurni, D. Ziegler, D. Angst, A. Clerc Birambeau, J. Lebel Calame, B. Nussbaumer, C. Bertschi, D. de la Reussille, C. Dupraz, F. Konrad, F. Jeandroz et T. Bregnard.